

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 22 (1893)

Heft: 6

Buchbesprechung: Bibliographies

Autor: Furet, J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lers d'Etat J. Clerc, pour le canton de Neuchâtel, et E. Ruffy, pour le canton de Vaud, ont adopté le plan dressé par la Commission consultative, et décidé que la publication commencera par le manuel-atlas destiné au degré des écoles primaires.

Ils se sont mis d'accord pour désigner un seul rédacteur responsable de l'ensemble de l'œuvre, et, dans chaque canton, un collaborateur chargé de la description spéciale du canton; ensuite ils ont institué une Commission de surveillance, à raison de trois membres par canton, avec laquelle le rédacteur devra s'entendre pour le plan et les détails de la publication.

M. le professeur W. Rosier, à Genève, a été nommé rédacteur responsable, et MM. les professeurs Schardt et Elzingre, collaborateurs, le premier pour le canton de Vaud, le second pour celui de Neuchâtel. La Commission de surveillance sera composée de MM. Guex, directeur de l'Ecole normale de Lausanne. H. Viret, directeur du Gymnase cantonal de Vaud, qui nommera prochainement un troisième membre, et de MM. L. Latour, inspecteur des écoles primaires, Edouard Clerc, directeur des écoles primaires de la Chaux-de-Fonds, et Charles Knapp, professeur à l'Académie, représentant le canton de Neuchâtel.

A la suite d'une conférence qui a eu lieu le 22 avril dernier à Genève, entre MM. les conseillers d'Etat J. Clerc et E. Richard, ce canton a adhéré à l'œuvre proposée, et nommé sa Commission de surveillance de trois membres.

Le canton de Berne a été consulté, et l'on espère qu'il se montrera favorable à l'entreprise.

L'élaboration de manuels-atlas, renfermant un grand nombre de cartes en plusieurs couleurs, n'aurait pu être tentée par un canton seul, car le tirage aurait été trop faible et le coût des ouvrages trop élevé; grâce à l'entente intervenue, ils pourront être livrés à un prix relativement très réduit.

(*L'Etincelle.*)

BIBLIOGRAPHIES

I

Nouvelle méthode d'accompagnement du plain chant, à l'usage du clergé, des séminaires et des maîtrises, par M. l'abbé Em. Brune, chez Haton, Paris, ou chez l'auteur, à Noseroy (Jura).

Notre fin de siècle est caractérisée par une production presque phénoménale d'ouvrages littéraires, didactiques, etc. La musique n'a pas échappé à cette fièvre. Les compositeurs fourmillent, les traités d'harmonie et les méthodes se succèdent sans interruption; mais combien de ces ouvrages ont le sort de la reine des fleurs, dont parle Malherbe : « Ils vivent ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. »

Pourtant, au milieu de cet amas de productions plus ou moins artistiques, il se trouve parfois des œuvres qui échappent au sort éphémère auquel ils sont voués pour la plupart, et qui, par leur mérite et leur originalité, méritent une place durable au premier rang.

Telle est, à notre humble avis, la méthode d'accompagnement du plain-chant de M. l'abbé Brune, professeur de musique, au Séminaire de Noseroy.

Voici tout d'abord le contenu de cette méthode : I. Accompagnement syllabique ; II. Accompagnement avec notes mélodiques ; III. Nombreux exercices-modèles dans tous les modes ; IV. Formules des Psaumes harmonisées et des *Gloria* des *Introit*.

On y trouve, moins la théorie, toute l'harmonie élémentaire, présentée d'une manière très claire et accessible aux plus novices. De plus, la méthode d'accompagnement préconisée par M. l'abbé Brune a l'avantage d'être très harmonieuse, sans sortir pourtant de la tonalité du plain-chant. Il admet cependant certains accords de septième qui, selon lui et d'autres auteurs éminents, ne détruisent nullement la tonalité du chant Grégorien.

L'auteur de cette méthode est encore partisan de « l'altération » de certaines notes dans le plain-chant soit l'emploi du bémol et du dièse dans certaines circonstances.

Remarquons, en passant, que les auteurs d'outre-Rhin sont complètement hostiles à l'altération, surtout du dièse. Ils tolèrent parfois le *si* bémol pour éviter le triton *fa* si naturel.

« La question de l'altération dans le plain-chant, dit l'auteur, a fait l'objet de longues dissertations, a suscité de nombreuses et vives polémiques, et compte encore maintenant des partisans convaincus et des adversaires souvent prévenus, mais le plus souvent mal éclairés. »

La partie la plus nouvelle et la plus curieuse de la méthode de M. Brune est celle qui traite de l'accompagnement avec notes mélodiques. Jusqu'ici, croyons-nous, on ne connaissait que l'accompagnement syllabique, soit l'accompagnement au moyen d'accords plaqués sur chaque note de la mélodie.

« Mais la suite de réflexions plus sérieuses, dit l'auteur, après les précieuses découvertes de la science plainchantiste, après surtout les importants travaux des Bénédictins de Solesme (à la tête desquels se place l'éminent dom Jean Pothier), au sujet de la véritable exécution des mélodies grégoriennes, du rythme et du mouvement qui leur sont propres, les études devaient nécessairement se porter sur le genre d'harmonisation qu'il convient d'adapter aux nouvelles cantilènes et à tout chant fleuri, quel qu'il soit. »

Les principaux défenseurs et propagateurs du nouveau système d'harmonisation avec notes mélodiques sont en France le R. Père Lhoumeau, Th. Nisard ; en Belgique : les éminents musicologues Lemmens, Gewaert et le chanoine Van Damme. En Allemagne ce système a été préconisé par le fondateur du Cæcilien-Verein, M. le docteur, F. Vitt.

Pour terminer, nous ne pouvons que recommander cette méthode, non seulement aux élèves, mais à tout organiste qui a le goût de la musique religieuse. Il y a, dans cet ouvrage, toute une mine d'études des plus intéressantes.

Comme modèles, on y trouve plusieurs chants harmonisés au

moyen de notes mélodiques. Entre autres l'*Introït* de Noël : *Puer natus est*; le *Regina, cœli* plusieurs *Kyrie* et d'autres encore. La méthode se termine par un chapitre intitulé : Du rôle de l'organiste accompagnateur pendant l'office divin.

Enfin mentionnons encore un grand avantage pour un ouvrage de ce genre ! C'est son prix vraiment minime de 3 fr. 20.

J. FURET.

II

Original compositionem des compositeurs contemporains d'Allemagne. — Ce recueil, publié par M. P. Schumacher renferme des morceaux assez difficiles tels que fugues, fuguettes, canons et chorals de P. Piel, Stehle de Saint-Gall, Reinberger, etc. Ces morceaux, quoique composés pour harmonium, conviennent, cependant, plus spécialement pour l'orgue, à cause des notes de la pédale notées sur une troisième portée. Il va sans dire que c'est de la bonne musique religieuse, sérieuse sans être trop grave. Plusieurs pièces sont d'une facture très originale et produisent un effet splendide sur un orgue tant soit peu complet : tels sont le « Præludium » en *mi* mineur, de G. Linder; la « fugue » en *do* majeur, de J. Rheinberger; le prélude et fugue de R. Bibl, en *do* mineur; le trio en *sol* mineur de G. Stehle, maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Gall, qui est, à mon humble avis le « clou » du recueil. Les morceaux que nous venons de citer sont aussi les plus faciles.

Ce recueil a d'autant plus de mérite que toutes les compositions qu'il contient sont inédites et ont été composées spécialement pour cette publication.

Ce n'est donc pas une compilation de morceaux d'orgue.

CORRESPONDANCES

I.

Bagnères, le 16 mai 1893.

Monsieur le Directeur,

Une affirmation d'une gravité exceptionnelle et qui est commune à beaucoup de professeurs et d'écrivains pédagogiques se trouve mentionnée, si j'ai bien compris, dans la dernière lettre de M. Plancherel.

Je cite textuellement : « Que Châteaubriant, que Ampère, etc., aient appris à lire dans la Bible, c'est ce qui ne nous étonne aucunement. Nous sommes convaincus que l'on peut apprendre à lire *sans aucune méthode*. Mais est-ce là l'idéal ? Ne devons-nous pas chercher à rendre l'étude de la lecture plus rapide et plus facile ? Tel est le but de la méthode. S'éloigner de ce but, c'est procéder contre les principes de toute pédagogie. »

Il s'en suivrait que Châteaubriant, Ampère et tant d'autres ont appris à lire *sans méthode aucune* et que l'exercice de la méthode a commencé seulement avec l'emploi des syllabaires. C'est le renversement complet de tout mon système, basé sur la méthode naturelle